



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Luxembourg, le 1^{er} avril 2021

Dépôt : Claude Wiseler

Groupe politique CSV

Projet de Loi N°7795 portant modification
des mesures de lutte contre la pandémie
Covid-19



Motion

La Chambre des Députés,

- considérant que la pandémie COVID-19 domine toujours notre vie quotidienne et que les douze derniers mois, avec les énormes restrictions sur nos libertés quotidiennes et notre vie sociale, ont eu et ont toujours un impact considérable sur différents secteurs économiques ainsi que sur le bien-être mental de notre population ;
- constatant que le nombre d'infections se trouve à un niveau très élevé depuis des semaines ;
- constatant que pour l'instant seulement environ 95.000 doses de vaccin ont été administrées ;
- constatant que les experts sont d'avis que pour l'instant le seul moyen qui permettrait d'envisager des assouplissements progressifs serait une stratégie combinant aussi bien les vaccinations, les tests (PCR, tests rapides et tests à faire soi-même) ainsi que l'observation des règles sanitaires ;
- considérant que les tests PCR sont fiables mais très chers et que l'on doit attendre plusieurs heures avant d'obtenir le résultat ;
- estimant que les tests rapides pourraient constituer un moyen utile et efficace afin de protéger les personnes avec lesquelles on est en contact et notamment les personnes âgées ou vulnérables ;
- constatant que des tests rapides sont d'ores et déjà utilisés dans le domaine du sport ainsi que pour la participation à des concerts à la Rockhal ;



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- estimant qu'il est impératif de protéger au mieux les citoyens et les clients concernés au vu de l'ouverture annoncée des terrasses dans le secteur HORECA ;
- considérant que plusieurs pays européens, notamment nos voisins allemands, ont de véritables stratégies de tests rapides y inclus la mise à disposition gratuite de tels tests à la population ;
- constatant que la Commission européenne vient de présenter un projet pour un certificat européen pour voyager ;
- estimant qu'il est de manière générale essentiel de donner des perspectives tant aux acteurs économiques qu'aux personnes privées ;

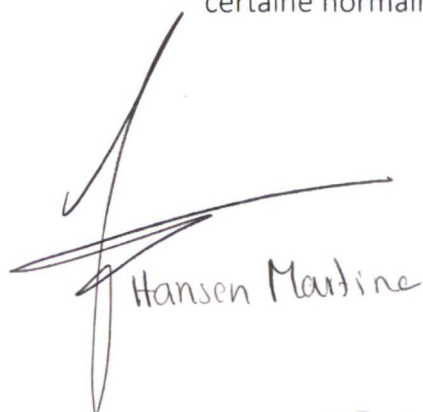
Invite le Gouvernement

- à élaborer et à présenter de manière transparente dans les meilleurs délais une stratégie nationale et un concept de tests rapides pour la population qui incluent notamment
 - o l'achat d'un grand nombre de tests rapides certifiés ;
 - o la mise en place de la logistique nécessaire afin de réaliser ces tests ;
 - o la mise en œuvre d'un réseau national de tests rapides comprenant aussi bien des stations de tests que des équipes mobiles ;
 - o la formation du personnel pouvant réaliser ces tests ;
 - o la mise en place d'un système harmonisé de saisine, de collecte et d'archivage des résultats des tests, permettant d'émettre en cas de besoin un certificat officiel des résultats de test, tout en respectant la législation en matière de protection de données ;
- à instaurer immédiatement une procédure de 2 tests rapides par semaine dans toutes les infrastructures scolaires et d'accueil (enfants et personnel d'éducation et d'accueil) sur le territoire du Grand-Duché afin de garantir la meilleure protection possible ;
- à mettre à disposition de chaque habitant du Grand-Duché 2 tests rapides gratuits par semaine ;
- à mettre à disposition un test rapide gratuit à l'entrée des hôpitaux et des structures pour personnes âgées et vulnérables ;

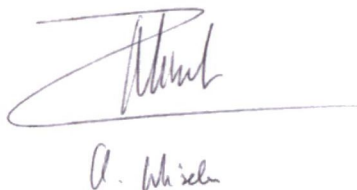


CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

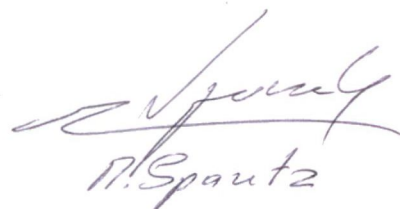
- à élaborer des concepts intelligents d'hygiène sanitaire et d'utilisation de tests rapides dans les domaines du sport, de la culture et de la vie sociale et professionnelle afin de pouvoir envisager progressivement un retour vers une certaine normalité dans ces domaines.



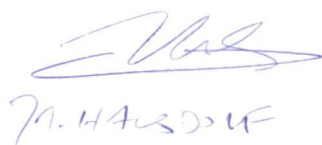
Hansen Martine



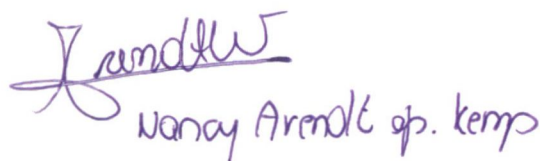
A. Michel



P. Spautz



M. HAUSDORFF



Nancy Arendt sp. Kemp